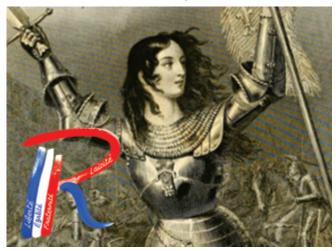
Les faux mineurs migrants coûtent environ 50.000 euros par an chacun à la communauté

écrit par Maxime | 14 janvier 2017



http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Faits-dive
rs-justice/n/Contenus/Articles/2017/01/13/Le-mineur-isole-endanger-etait-majeur-depuis-dix-ans-!-2965699

Les recours en remboursement quand la fraude est décelée paraissent illusoires en raison de l'insolvabilité à peu près certaine du migrant dans la plupart des cas.

Combien de clandestins aidés par des immigrés légalement admis à séjourner en France, comme dans ce cas exposé par le journal « la Nouvelle République » ?

« Un Guinéen de Poitiers faisait le passeur vers l'Italie

Un minibus de neuf places avec à son bord dix-sept ressortissants guinéens, avait été intercepté par la Police aux frontières près du tunnel de Montgenèvre dans les Hautes-Alpes fin décembre. Au volant, un Guinéen de Poitiers âgé de 47 ans, en situation régulière. C'était le seul. Il avait été condamné dans la foulée en comparution immédiate pour aide au séjour irrégulier. Il était ressorti libre du tribunal correctionnel de Gap qui n'avait pas prononcé le mandat de dépôt requis par le parquet pour la partie ferme de la peine fixée à six mois. Le parquet a fait appel de ce jugement qui avait aussi écarté la mise en danger de la vie d'autrui, le mini-bus étant largement surchargé en passagers. L'enquête avait établi que ce

Guinéen, et son frère, avaient déjà loué dix-sept fois le véhicule pour des passages vers l'Italie. Une comptabilité sommaire retrouvée par les policiers permettait de penser que chaque passage dégageait un bénéfice de 3.000€ ».

Ces agissements présentent des similitudes avec la traite des êtres humains compte tenu du déplacement massif de migrants à des fins d'enrichissement personnel illicite :

http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/
rms/0900001680083731